

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N°4545 - Lundi 15 Janvier 2024 - Prix : 200 Fc

ELECTIONS 2024

Pris la main dans le sac



Avis de recrutement

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, la France (Réunion), Madagascar, Maurice et les Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l'ensemble des Objectifs de développement durable.

Pour son projet « Gouvernance, Paix et Stabilité (GPS) » financé par l'Agence Française de Développement (AFD), la COI recherche :

1. Un(e) Coordonnateur(ice) technique

Les dossiers d'appel à candidatures peuvent être obtenus comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI www.commissionoceanindien.org – rubrique « Opportunité »
- Au Département des ressources humaines à l'adresse électronique suivante : rh@coi-ioc.org

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **Lundi 05 février 2024 à 16h00 (heures de Maurice)**

Des listes émargées « d'avance » ?

L'opposition affirme avoir mis la main sur des listes d'électeurs émargées d'avance, à la veille du double scrutin. Des affirmations remises en cause par un ancien de la CENI, proche de l'opposition.

Une découverte qui, si elle s'avère, en dirait long sur l'ampleur des fraudes qui entachent ce scrutin. Samedi 13 janvier, à la veille du premier tour des élections du président de l'Union et des gouverneurs des îles, le candidat du parti Orange et non moins ancien ministre de l'Intérieur, Mohamed Daoudou alias Kiki, a annoncé avoir mis la main sur des listes d'électeurs « émargées d'avance ». Ces listes seraient celles de Chezani Mboinku, une localité de Hamahamet au nord-est de la Grande-Comore où le président-candidat s'était fait huer pendant la campagne. Selon une autre source proche du dossier, « au moins 40% » des électeurs avaient déjà « voté » samedi. L'opposition n'a pas tardé à remonter ces informations et

faire part de ses inquiétudes au ministre de l'Intérieur en charge des élections, qu'ils ont rencontré autour de 12h00 le même jour. « Il a dit qu'il n'était pas au courant et s'est engagé à ouvrir une enquête pour connaître l'origine », nous rapporte Daoud Halifa, porte-parole et mandataire du candidat à la présidentielle, Bourhane Hamidou du mouvement Woneha.

A la question de savoir si les candidats ne craignent pas que les élections soient jouées d'avance, M. Daoud s'est montré confiant: « Nous nous serions retirés si nous avions eu cette impression. On continue d'avoir confiance non pas au gouvernement mais à notre population ». Même son de cloche pour Salim Issa, candidat du mouvement Nalawe, soutenu par le plus grand parti de l'opposition, le Juwa de l'ancien président Ahmed Abdallah Sambu, en prison depuis 2018 : « Bien sûr que nous sommes inquiets ; chaque jour davantage. En revanche, nous n'allons pas baisser les

bras car nous avons le peuple avec nous. C'est lui qui décidera en dernier ressort ». Ces « tentatives de fraude » ont été rapportées « avec preuve à l'appui » au commissaire de l'Union africaine pour la paix et à la sécurité, chef de la délégation d'observateurs de l'organisation panafricaine lors d'une rencontre avec les candidats de l'opposition, samedi à l'hôtel Golden Tulip, au nord de la capitale.

« Nous lui avons fait part du climat malsain qui entoure ces élections. Nous lui avons clairement dit que le candidat Azali se sert de l'Union africaine dont il est le président en exercice, pour ne pas prendre congé comme le veut la loi. Nous avons dénoncé leur silence sur le limogeage de la présidente de la Chambre constitutionnelle et électorale de la Cour suprême. Mais aussi sur l'utilisation des moyens de l'État et des agents de l'administration publique en faveur de la campagne d'Azali. Pour nous, l'Union africaine sera responsable de tout ce qui



pourrait survenir à l'issue de ces élections ». Si le climat électoral est incontestablement malsain, des doutes subsistent en revanche sur la véracité des accusations de l'opposition concernant les fameuses listes d'électeurs supposées émargées d'avance. En effet, selon un ancien membre de la Ceni, plutôt proche de l'opposition, l'émargement sur une liste se fait au moyen « du doigt trempé d'encre ». Or, les listes bran-

dies par l'opposition comportent quant à elles...des simples coches. « Je pense que ce sont des listes dont se servait le pouvoir dans le cadre de la campagne. Ce qui m'inquiète par contre, ce sont les enveloppes de la Ceni qui contiennent ces listes. Comment les partisans du régime ont-ils réussi à s'en procurer ? ».

Toufé Maecha

A la mi-journée, l'opposition crie à la fraude généralisée

Les cinq candidats de l'opposition dénoncent des irrégularités et des bourrages d'urnes sur l'ensemble des trois îles. D'une même voix, ils rejettent le scrutin de ce 14 janvier

2024.

Le climat est resté tendu tout au long de cette journée électorale sur l'ensemble du territoire. Absence d'accréditations des mandatai-

res, observateurs nationaux exclus du processus de surveillance, retard dans l'acheminement du matériel électoral, l'élection de ce 14 janvier, sera entachée d'une série d'irrégularités selon plusieurs sources.

Aux alentours de 16 heures, les cinq candidats de l'opposition ont tenu une conférence de presse commune. Tous dénoncent des fraudes électorales. « Il n'y a pas eu d'élections aux Comores ce 14 janvier », s'enflamme Mouigni Baraka, candidat à la présidentielle. Selon lui, les élections ont démarré tardivement, entre 9h et 11heures selon les endroits. Dans plusieurs localités, l'armée s'est emparée des urnes et les a acheminées dans les casernes de la gendarmerie vers 13 heures.

« Dans plusieurs endroits, les caisses ont été bourrées et l'utilisation massive des procurations est presque généralisée. A 13 heures, le processus électoral a été interrompu par l'armée. Voilà l'image que nous sert le dictateur Azali. Il a récidivé ce qu'il a fait en 2019. On pensait qu'en étant à la tête de l'Union Africaine, il allait changer. Mais non, aujourd'hui les Comoriens n'ont pas eu le droit d'élire le président de leur choix », regrette-t-il. Quelques minutes plus tard, le directeur de campagne de la mouvance présidentielle, Houmed Msaidie s'est entretenu avec la presse, balayant au passage d'un revers de la main, ces allégations.

« Le bourrage des urnes a toujours été le langage de l'op-

position. Nous avons été témoin de leurs stratégies. Sur le terrain, certains parmi eux n'étaient pas capables de fournir des mandataires dans les bureaux de vote. Certains n'ont pas fait de meeting de clôture. Ils ont déclaré forfait dès le départ. D'autres ont suggéré la candidature unique. Ils n'avaient pas les moyens humains », a déclaré Houmed Msaidie. « Nous avons démontré notre force. Ils ont plutôt un esprit complotiste. Nous espérons qu'ils vont se ressaisir pour l'intérêt national de ce pays », ajoute celui qui promet qu'aucune manifestation visant à créer le chaos et le désordre ne sera tolérée.

Andjouza Abouheir



l'opposition crie à la fraude

Mohamed Daoudou, seul candidat présent à Anjouan

L'élection du président de l'Union des Comores et des gouverneurs a eu lieu ce dimanche 14 janvier. Des irrégularités ont été constatées dans les trois îles. Mohamed Daoudou, candidat du parti Orange, reste convaincu que la présence des autres candidats à Anjouan aurait limité la fraude.

L'élection présidentielle et des gouverneurs des îles est dans toutes les discussions des Comoriens, entachée par des fraudes massives dans les trois îles. Mohamed Daoudou, candidat du parti Orange pour l'élection présidentielle, était à Anjouan, faisant son possible pour sécuriser ses

voix. « L'enjeu était à Anjouan. C'est pour cela que j'ai tenu à y être », avance-t-il. Il ajoute : « Je regrette que les autres n'aient pas fait pareil. S'ils étaient là avec moi, leur slogan « Gwa Ndzima » n'aurait pas lieu ».

Le candidat du parti Orange a dénoncé, comme les autres candidats de l'opposition, la fraude massive qui a eu lieu dans les îles. « J'ai en ma possession deux sacs de bulletins préremplis pour Azali et Dr Zaidou. La question que je me pose, c'est où qu'ils ont trouvé ces bulletins », se demande-t-il. Et de poursuivre : « Tout cela laisse penser que le président de la CENI serait impliqué dans ce bourrage d'urne, et c'est inacceptable. » Mohamed Daoudou renvoie la

responsabilité de ces irrégularités au ministre de l'Intérieur en charge des élections et au président de la CENI. « Il y a eu beaucoup de fraudes. Mais je

suis confiant que nous gagnons ces élections », dit-il. Et d'ajouter : « Nous n'allons pas agir comme en 2019. Nous tiendrons bon jusqu'à 18h et comp-

terons les voix car nous sommes sûrs que nous l'emporterons ».

En ce qui concerne la sécurisation des élections, il regrette que les autres candidats n'aient pas envoyé de mandataires à Anjouan. « Seul le parti Orange avait des assesseurs à Anjouan. Même le parti Juwa, implanté à Anjouan, n'avait pas d'assesseurs partout. Je voulais à tout prix sécuriser le vote. S'ils ont pu le faire, c'est de la grande tricherie », ajoute-t-il. Et d'enchaîner : « Nous n'accepterons pas les résultats de la CENI. Et nous doutons qu'il y aura des doublons de votes. »



Kiki à Anjouan le jour du vote.

MY

ELECTIONS 2024

Le régime pris la main dans le sac

Des bourrages d'urnes, des bureaux de votes fermés et des voix comptés avant l'heure réglementaire de fermeture. Les élections du président de l'Union et des gouverneurs des îles du 14 janvier auront été entachées de plusieurs irrégularités.

Le directeur de campagne du président-candidat Azali Assoumani aura beau se moquer de la « faible » mobilisation des électeurs en faveur de l'opposition, mais il n'en demeure pas moins que le régime qu'il soutient et dont il

vante la popularité est loin d'être serein. Dimanche 14 janvier se tenait le 1er tour des élections du président de l'Union et des gouverneurs des îles. Le vote dans plusieurs localités notamment à Anjouan et Mohéli, « n'en est pas un », selon plusieurs sources dignes de foi dont des observateurs. Elles rapportent que des membres des bureaux ont bourré les urnes et émarginé les listes à la place des vrais électeurs. Des images attestant de ces pratiques crapuleuses circulent sur les réseaux sociaux. La fraude a eu lieu à ciel ouvert.

C'est à Anjouan, fief du parti de l'opposition Juwa de l'ancien président Sambi (en prison depuis 2018) que les fraudes ont été les plus flagrantes. « L'armée est partie avec les urnes vers 13h avant de revenir avec elles vers 15h. Elle a fermé les bureaux et exigé le comptage des voix. Les membres des bureaux ont exécuté les consignes », nous confie un responsable Juwa au niveau de la commune de Mramani où a eu lieu cette triste scène. Notre interlocuteur dont nous taisons volontairement le nom pour des raisons évidentes, est certain d'une chose : «

Les militaires ont bourré les urnes avant de les retourner dans les bureaux pour le dépouillement avant 18h00 », heure officielle pour leur fermeture. A certains endroits, toujours à Anjouan, elles ont été remplies une heure après le début du vote. « Il est 8h et 12 minutes. Les caisses sont déjà pleines et nos mandataires sont dehors », rapporte Latuf Abdou, cadre du parti Juwa.

Dans une déclaration à la presse à la mi-journée, les candidats de l'opposition ont fustigé. « Avec la complicité de l'Armée, Azali fait une récidive de ce qu'il a fait en

2019 », s'emporte Mouigni Baraka Said Soilihi citant plusieurs régions et localités dont Mkazi, où des cas de fraude ont été recensés. Dans la foulée de cette déclaration musclée de l'opposition, les partisans d'Azali ont vainement tenté de monter au créneau en conviant à leur tour la presse. Fidèle à lui-même, Houmed Msaidie, directeur de campagne du président-candidat a nié l'évidence et a contesté les cas de fraudes rapportés, lors d'une courte allocution totalement hors-sol.

Toufé Maecha

Azali se réjouit de l'ancrage de la démocratie dans le pays

Le double scrutin pour l'élection du président de l'Union et des gouverneurs des îles s'est déroulé le dimanche 14 janvier, marqué par des fraudes et des bourrages d'urnes. Après avoir accompli son devoir citoyen, le président Azali Assoumani s'est exprimé, se réjouissant de "l'ancrage de la démocratie" dans le pays.

11 heures passées, Azali Assoumani, candidat à sa propre succession, a voté à Mitsoudje, accompagné de sa femme, au bureau de vote 2. Vêtu d'une chemise bleue à motifs, le président a exprimé sa satisfaction face au déroulement calme du double scrutin sur l'ensemble du territoire national. « Je me réjouis

de cet ancrage de la démocratie dans notre pays », a déclaré Azali Assoumani. Il a encouragé les électeurs à continuer à se rendre massivement aux urnes, soulignant l'importance du choix libre du futur dirigeant du pays. Azali a salué la discipline de l'armée, le professionnalisme des institutions organisatrices, notamment la CENI et les CECI, ainsi que la communauté internationale et les observateurs nationaux et internationaux pour leur soutien.

Azali a rendu hommage aux partis politiques de l'opposition qui ont participé aux élections en respectant les règles démocratiques. Confiant en la victoire, il a déclaré : « La confiance est toujours là. Mais il faut savoir que c'est le bon Dieu qui va décider et



Azali a voté à Mitsoudje.

le peuple comorien. C'est une routine de tous les jours, on prie pour gagner au premier tour.»

En réaction, Mouigni Baraka, candidat à l'élection présidentielle, a dénoncé un sabotage du pouvoir

en place, appelant les autres candidats de l'opposition à descendre sur le terrain pour défendre les élections. Il a accusé Azali de saboter le processus électoral dans plusieurs endroits, déplorant des retards dans l'acheminement du matériel électoral à certains endroits.

Quant au candidat du parti Juwa, Dr Salim Abdillah, il a critiqué les agissements de la CENI et du ministre de l'Intérieur en charge des élections, notamment en ce qui concerne les procurations dans les bureaux de vote, qualifiant certaines pratiques d'hypocrites et favorables à Azali.

NBA

L'Observatoire des élections tenu à l'écart

Pour la première fois depuis sa création en 2002, l'Observatoire des élections, une association comorienne, n'a pas obtenu les accréditations nécessaires lui permettant de participer à la mission d'observation électorale.

C'est un fait qui confirme si besoin est la volonté des pouvoirs publics de garder la main sur les élections. L'Observatoire des élections a été tenu à l'écart par la Commission électorale qui n'a pas daigné fournir les accréditations nécessaires permettant à l'association de participer à la mission d'observation. La demande restée lettre morte a été pourtant introduite plusieurs semaines plus tôt, le 22 décembre. Mais les demandeurs ont fait le pied de grue jusqu'au 13 janvier, à la veille des élections, qu'ils ont compris qu'ils n'auraient pas gain de cause. C'est au moyen d'un communiqué distribué à la presse tardivement dans la nuit que les observateurs ont fait part de leur déception. «

Conformément aux dispositions de l'article 109 et suivant le code électoral, l'Observatoire des élections a déposé une demande d'accréditation à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) en vue de participer à la mission d'observation du 1er tour de l'élection présidentielle et de l'élection des gouverneurs du 14 janvier 2024. A quelques heures de la tenue de ce double scrutin, l'Observatoire des élections n'a pas reçu les accréditations nécessaires à sa participation à la mission d'observation. A cet effet, l'Observatoire des élections informe la population et ses partenaires qu'il n'est pas

habilité à participer à l'observation du double scrutin du 14 janvier 2024.»

L'Observatoire des élections a été créé en janvier 2002 à Moroni avec pour objectif entre autres de veiller au bon déroulement des différentes élections nationales, régionales et municipales qui se déroulent aux Comores ou à l'étranger, de travailler en étroite collaboration avec les institutions nationales ou régionales chargées d'organiser les différentes élections, de contribuer au renforcement de la bonne gouvernance et de l'état de droit, de renforcer le partenariat et l'échange d'expérience

avec des associations similaires et sensibiliser les citoyens comoriens à s'inscrire sur les listes électorales et à participer aux élections. L'association a observé toutes les élections qui ont eu lieu aux Comores depuis sa création en 2002 jusqu'aux dernières élections législatives et communales de 2020. L'Observatoire a aussi participé à plusieurs missions internationales d'observation électorale au Togo en 2003, à Madagascar en 2003, 2006 et 2013, au Timor oriental en 2017 et à l'île Maurice en 2019 sous la bannière de l'OIF ou de la COI. Sans doute les observateurs ne s'attendaient-ils pas à la fin de non-recevoir de la Ceni, eux qui avaient déjà déposé photos et copies des cartes d'identité dans le cadre de leur demande. Quand on regarde la façon dont se sont déroulées les élections, on peut comprendre pourquoi la Ceni, un organe censé être indépendant, n'a pas délivré les accréditations.



Email: obselec@yahoo.fr TEL: 00 (269) 334 56 91 / 00 (269) 333 26 15
Moroni Magoudjou BP: 5555 - Union des Comores

Toufé Maecha

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssef
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

Un taux de participation de 15% à Mbeni

Aucun incident majeur n'a été signalé hier à M'beni lors des élections présidentielles et des gouverneurs. Malgré la psychose qui régnait deux jours avant le scrutin, suscitant des inquiétudes parmi certaines familles, la journée s'est déroulée sans heurts. Les 7 bureaux de vote ont tous été regroupés dans un seul lieu, à savoir l'école primaire de M'beni, une décision saluée par certaines autorités locales.



Des électeurs à l'entrée d'un bureau à Mohéli.

À M'beni, le vote s'est déroulé à un rythme assez lent en raison de la pluie qui a accompagné le processus jusqu'à la fermeture des bureaux. Malgré les conditions météorologiques, le calme et la sérénité ont prévalu, et aucun incident n'a été enregistré jusqu'à l'heure où nous mettions sous presse. À 7h05, le matériel électoral a été acheminé à M'beni par la CECI dans un pick-up transportant des éléments des forces de l'ordre, comprenant l'Armée nationale de développement, la Gendarmerie et la Police nationale.

Ishaka Himidi, directeur de Cabinet du ministère des Finances, a exercé son droit civique en premier dans le bureau de vote M'beni 2. Le

ministre des Finances, Mzé Abdou Mohamed Chanfiou, accompagné de sa femme, a voté à 09h00. "Le calme règne à M'beni, je suis très satisfait. J'ai eu la chance de parcourir certains villages de Hamahamet, où tous votent dans la tranquillité et le calme", a-t-il affirmé à la sortie du bureau de vote M'beni 3. Mohamed Chature El-Badaoui, ambassadeur des Comores à l'Union européenne, a également exercé son droit civique.

Ali Karane, ancien directeur général des Comores, et Mohamed Ben Ali Ali, candidat au poste de gouverneur de Ngazidja du parti Orange, ont eux, voté au bureau de

vote Mbeni 5. Ce dernier, tout comme le ministre des Finances, a pu visiter les bureaux de vote à Hamahamet, constatant une atmosphère paisible. "J'espère que cette tranquillité va perdurer jusqu'à la fermeture des bureaux", a-t-il déclaré.

Cette année à M'beni, une nouveauté a été introduite avec la mise en place de 7 bureaux de vote au lieu des 6 habituels. Tous ont été regroupés à un seul endroit, l'école primaire de M'beni. Autre constat, le nombre de mandataires est nettement inférieur aux candidats recensés. Seuls les mandataires d'Azali Asoumani, Bourhane Hamidou et

Mohamed Daoudou étaient présents dans les 7 bureaux, ce qui suscite des critiques.

Toimim Mbaé, fils et représentant du candidat Bourhane, a informé La Gazette des Comores qu'il a été empêché d'entrer au bureau de M'beni 2 où il était mandaté. Il ajoute : « Tous les membres présents étaient des employés du ministère des Finances ». Sur un total de 3020 électeurs inscrits dans les 7 bureaux de vote, un taux de participation de 15% a été enregistré, selon Mbaba Ndjema, membre de la Commission électorale communale.

Ibnou M. Abdou

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

EXPERTISE FRANCE RECRUTE : PRESTATION D'ASSISTANCE



ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Intitulé de la prestation de service : Assistance administrative et financière

Pays ou zone géographique : poste basé à Moroni – Union des Comores (des déplacements sont à envisager entre Moroni et Anjouan, ainsi qu'à Mohéli)

Le / la prestataire interviendra au sein du bureau Expertise France en Union des Comores.

Expertise France Comores met en œuvre des projets soutenus essentiellement par l'AFD dont, les axes d'intervention principaux sont :

- La gouvernance démocratique et les droits humains
- La gouvernance économique et financière
- Le développement durable, climat et agriculture ;
- La santé et développement humain

MISSIONS : les principales missions d' **Assistance administrative et financière** sont les suivantes :

Administratives (30%) :

- Réceptionner, rédiger et transmettre les courriers et les e-mails en appui à la Chargée RH
- Organiser des réunions, prendre en notes les échanges et rédiger les comptes rendus
- Classer, archiver et organiser les courriers administratifs et RH (papier et informatique) Financières (70%)
- Tenir à jour le journal de trésorerie Banque et caisse (imputation, enregistrement, analyse des comptes, régularisation) ;
- Saisir les bons à payer terrain
- Etablir les paiements des fournisseurs et prestataires après vérification des chargés financiers des projets ;
- Gérer la tenue des comptes banques et de la caisse : rapprochements bancaires, suivi et approvisionnements de la caisse
- Etablir les demandes d'approvisionnement de la caisse
- Veiller au respect des procédures Expertise France notamment les règles de sécurité financière
- Classer, archiver et organiser la documentation comptable (papier et informatique)

POSITION DU POSTE DANS L'ORGANIGRAMME (relations fonctionnelles)
Sous l'autorité du **Responsable Administratif et Financier** et de la **Chargée RH**

Qualifications, compétences et attitude :

- BAC +2 en gestion administrative, GEA, ou équivalent
- Forte capacité de travail, de rigueur et d'organisation
- Maîtrise des outils bureautiques et comptables (MS Office : Word, Excel, PowerPoint et de leur équivalents Libre Office)
- Intégrité
- Discrétion et sens de la confidentialité
- Qualités relationnelles, sens du travail en équipe
- Adaptabilité et flexibilité
- Bonne expression écrite et orale en français et en Shikomori

Expérience professionnelle :

- Débutant acceptée si diplôme et stages
- Ou expérimentée dans ce domaine

Durée de la mission : 6 mois renouvelable

Nature du contrat : Contrat de Prestation de Service

(Possibilité d'évolution vers un emploi direct)

Date de prise de fonctions : ASAP

Rétribution mensuelle du service : de 400 000 KMF à 500 000 KMF - selon expérience

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation en français, ainsi que trois références et leur contact, sous la référence « Assistance administrative et financière » à l'attention de : raanou.ahamed@expertisefrance.fr

Avant le 19 Janvier 2024 à 18h.

Les candidats présélectionnés seront conviés à un test technique le 29 Janvier 2024 et une série d'entretiens entre le 1er et 5 Février 2024.

La prise de poste souhaitée est à partir du 12 Février 2024.

NB : Les candidat(e)s intéressé(e)s par cette opportunité sont invité(e)s à soumettre leur dossier dans les meilleurs délais, Expertise France se réservant la possibilité de procéder à la présélection avant cette date.

ELECTIONS 2024

Le M 17 et le COMRED ont maintenu leur boycott des élections

Après avoir tenté d'organiser un rassemblement le 30 décembre 2023 à la place de l'indépendance, les leaders de l'opposition à Mohéli ont finalement obtenu le sésame qui leur a permis de se regrouper à la salle multifonctionnelle de Fomboni. L'objectif était de faire l'état des lieux depuis ce qu'ils appellent le coup d'État institutionnel et mettre en garde la population sur ce qu'ils appellent la mascarade électorale.

Les leaders de l'opposition à Mohéli autour du M17 (Mouvement de 17 février) qui lutte pour le retour du cadre institutionnel issu des accords de Fomboni en partenariat avec le COMRED ont finalement obtenu

l'autorisation d'organiser un rassemblement à la salle multifonctionnelle de Fomboni. Celui qui avait été prévu le 30 décembre dernier à la place de l'indépendance n'avait pas reçu l'autorisation du préfet.

Ces anciens dignitaires de l'opposition à Mohéli avec à leur tête l'ancien président de l'assemblée Saïd Dhoifiri Bounou, ont tous répondu présent à ce rassemblement tant attendu. C'est le doyen Mohibaca Baco qui a donné le coup d'envoi avec un discours bilan qui se résume en quelques mots : « un coup d'État constitutionnel et institutionnel depuis 2016 suivi des meurtres » dit-il, en citant des noms des personnes « tuées sans aucun procès ». La vie chère, la grève des enseignants sont tous passés au cri-



Conférence M17 et COMRED.

ble par le doyen Mohibaca avant de revenir sur le cas de Sambu sans que la population réagisse. « Les élections de 2019 qui étaient une masca-

rade électorale pour voler les voix de Me Mahmoud n'a pas suffi aux comoriens mais ils s'apprentent à aller à d'autres mascarades » regret-

te-t-il non sans s'interroger sur « ce que veulent réellement les comoriens ».

Plusieurs discours ont été prononcés montrant la lutte mohélienne pour se retrouver dans le Nouvel semble comorien, les avantages des institutions issues des accords de Fomboni et les inconvénients du système actuel. Il est à noter que les 9 candidats aux élections de gouverneur de Mohéli étaient tous invités à ce rassemblement mais ils ont décliné l'invitation sauf le candidat Miroidi Ali Abdallah qui explique sa présence par le fait que le combat est le même mais « ce sont les voies qui diffèrent » s'explique-t-il.

Riwad

Une situation très tendue à Anjouan

À Anjouan, les bureaux de vote ont ouvert tardivement dans certaines localités, suscitant des témoignages d'électeurs sur des cas de fraudes et tentatives de fraudes, que certains attribuent à des personnes influentes de l'AMP. À Nyomakele, des actes d'irrégularité sont constamment relayés sur les réseaux sociaux, tout comme dans d'autres régions.

À Anjouan, les 321 bureaux de vote n'ont pas ouvert à la même heure, suscitant des critiques des électeurs. « Des personnes figurent sur deux listes dans des bureaux différents. Nous avons réussi à bloquer certains cas », s'est plaint Damir Mohamed Azihar, mandataire du candidat Issiaka Assane. Des irrégularités ont également été relevées dans la région de Shissiwani, avec un accident grave impliquant un véhi-

cule des forces de l'ordre. Nous n'avons pas pu vérifier l'information sur les éventuels décès au moment où nous bouclions ces lignes.

Des arrestations ont été signalées dont celle de Saïd Ali Ibouroi alias John Baloz, fervent militant du parti Juwa de l'ancien président Sambu. Des bourrages d'urnes ont été constatés dans la région de Sima, Mirontsy et Mramani. À Ongojou, une route a été barricadée pendant un certain temps, et un homme proche du régime aurait reçu un sérieux coup de caillou à la tête, selon une vidéo circulant sur les réseaux.

Les élections se déroulent dans de bonnes conditions, selon les réactions de l'AMP. « Nous avons voté dans le calme. Nous incarnons une démocratie hautement responsable. Prions pour la paix et la stabilité dans le pays, que le meilleur gagne », a déclaré le can-

didat de la mouvance présidentielle au poste de gouverneur, Dr Zaidou Youssouf. Sa femme, également ministre de la Santé, ajoute : « C'est une première démocratique. J'appelle surtout les femmes à venir massivement voter pour leurs intérêts en particulier, et pour le pays en général. »

Les membres de la CRC applaudissent l'organisation du scrutin et appellent à la paix et à la stabilité. Ali Moustoifa du parti Orange, interrogé à Mirontsy, insiste sur le calme malgré les irrégularités. « Évitez les pièges. Votons dans le calme et sécurisons nos élections sans céder à la provocation. Nous n'avons pas besoin de violence, préservons la paix dans une stratégie ferme contre la fraude », déclare-t-il.

Dans le même ordre d'idées, Kiki a passé la journée électorale à Nyomakele, une région réputée fragile en matière de fraudes.



Cependant, il semble être allé seul. « Il aurait dû être accompagné d'un journaliste pour dénoncer en temps réel les anomalies et irrégularités. Kiki a tout fait pour limiter les fraudes », expliquent plusieurs témoignages. Selon plusieurs témoins, le leader du parti Orange a pu limiter les fraudes en récupérant plusieurs urnes mais aussi des

bulletins pré-remplis. Sur le terrain, l'atmosphère était tendue dans plusieurs régions de l'île. Les opposants dénoncent des intimidations et des arrestations, tandis que le régime parle d'une bonne gestion de la crise sous tous les angles.

NJ

Fraudes signalées et tension à Mohéli

Le double scrutin présidentiel et des gouverneurs s'est déroulé de manière relativement apaisée à Mohéli, mais des signalements de fraudes émergent dans presque toutes les localités, mettant en lumière un mode opératoire similaire. Des irrégularités ont provoqué des tensions entre mandataires, conduisant à l'expulsion de certains présidents de bureau de vote par la force de l'ordre. Aucun observateur national ni journaliste n'a obtenu d'accréditation pour couvrir l'événement, bien que quelques observateurs internationaux aient été repérés dans la capitale Fomboni.

À Fomboni, où la circulation était libre, et dans d'autres régions où nous avons des contacts, les élections du 14 janvier

ont été marquées par des irrégularités et plusieurs incidents. À Kanaleni 3, bureau de vote n°004 M-3, le président a été expulsé pour tentative de bourrage des urnes, en désaccord avec les mandataires. Une situation similaire s'est produite à Salamani Ya Ntsini, où le président du bureau n°1 a été expulsé



après plus d'une heure de blocage des opérations. Malgré l'intervention des membres de la CEII, le président a insisté pour modifier la position des isolements et a demandé l'expulsion de trois mandataires qui s'y opposaient. Les personnes présentes ont bloqué le processus jusqu'à ce que les mandataires soient

réintégrés par la CEII, avec le soutien de la force de l'ordre, et le président a été remplacé par son secrétaire.

À Domoni, dans la région de Moimbao, le président du bureau de vote a également été expulsé après avoir été pris en flagrant délit de tentative de bourrage des urnes. Vers 17h, dans un quartier de Fomboni, seuls le président, le secrétaire et les mandataires étaient présents dans le bureau de vote, tous les mandataires représentant les autres candidats étant à l'extérieur. À Ouallah-1, des mandataires de certains candidats ont également été expulsés pour avoir dénoncé des bourrages.

À Barakani, dans la région de Moimbao, les matériels sont arrivés à 12h30, et à 16h57, les urnes de l'un des deux bureaux de vote ont été saccagées par des électeurs. Un

membre de la CEII contacté a signalé qu'il manquait des bulletins de vote pour les candidats au poste de gouverneur à Mwali, sans fournir de détails sur cette irrégularité. Il a indiqué : « Nous avons résolu le problème en allant dans d'autres bureaux de vote pour trouver des bulletins. Sinon, il n'y aurait pas eu de vote là-bas. »

À Hoani, plus de 200 bulletins pré-cochés ont été découverts sur des électeurs qui n'avaient pas encore voté. Le collectif des 9 candidats avait prévu une conférence de presse pour dénoncer les fraudes, mais elle a été reportée. Au moment où nous rédigeons ces lignes, les décomptes sont en cours, et il est difficile de déterminer une tendance.

Riwad

Matériel électoral acheminé tardivement, sans motif

Dans plusieurs localités de Ngazidja, le matériel électoral a été acheminé en retard. Les opérations qui devraient commencer à 07 heures 30, ont démarré avec des retards non justifiés.

Alors que l'heure officielle d'ouverture des bureaux de vote était fixée à 07h 30, à Moroni plusieurs quartiers ont accusé du retard pour le démarrage des opérations. Au nord de la capitale, dans le quartier de la Coulée qui comptabilise huit bureaux de vote, le matériel électoral est arrivé à 07h52 avec les listes des électeurs. Selon un membre de bureau, aucune explication n'a été donnée afin de justifier ce retard.

En principe, le matériel électoral doit être acheminé dans les bureaux de vote au plus tard à 7h du matin et la liste des électeurs, qui devrait être affichée la veille, ne l'était toujours pas. À Bacha, quartier du candidat Mohamed Daoudou, des mandataires ont été interdits d'accès malgré les accréditations. Dans le bureau 1, une perturbation a marqué le début du scrutin. Le mandataire Said Mohamed Said Hassane s'est vu refuser l'accès au bureau de vote, en raison de l'absence de badge. Abdillah Toibibou, mandataire de

Hamidou Bourhane, a été aussi interdit d'accès pour les mêmes raisons. Les deux ont pourtant présenté leurs attestations d'accréditation de mandataire. Saklane Soidik, président du bureau de vote a justifié cette décision en assumant le refus d'accès aux mandataires. Une action en contradiction avec les dispositions du code électoral qui autorise l'entrée des mandataires munis d'un mandat d'accréditation délivré par la CECI. Après quelques minutes d'échanges, l'accès a finalement été autorisé aux deux mandataires.

Alors que les candidats s'étaient concertés avec le ministre de l'Intérieur pour exclure les procurations afin de rendre les scrutins plus crédibles, il a très vite été constaté que la mesure n'était pas respectée partout. A Mtsangani, un jeune homme a été appréhendé par le PIGN parce qu'il tentait d'entraver le processus des procurations. « Les élections se déroulent de manière transparente. Cependant, le problème que nous rencontrons concerne les procurations. On nous a dit qu'elles sont interdites, mais il semble qu'elles soient utilisées de force. Mis à part cela, tout se passe bien », déclare un électeur du quartier Mtsangani. Sur place, Razida appelle à la tranquillité tout en rejetant la

responsabilité sur le maire de Moroni. « Abdoufatah Saïd sera responsable de tout ce qui se passera à Moroni. Il semble vouloir faire passer des procurations même pour des personnes décédées », ajoute-t-il.

À Ntsudjini fief de Mouigni Baraka, le matériel électoral a finalement été livré vers 9h50. Selon un représentant de la CECI, le retard dans l'acheminement du matériel électoral est attribué à l'absence d'un véhicule disponible pour transporter les fournitures du dépôt de la CENI vers les bureaux de Ntsudjini. La voiture n'aurait été mise à disposition qu'à 9 heures. Joint par nos soins, Mouigni Baraka a dénoncé cet incident malheureux. « Azali sabote les élections à plusieurs endroits. Aujourd'hui, à Ntsoudjini, le matériel électoral est arrivé tardivement, alors qu'à Mitsoudje, ils ont commencé à l'heure normale », déplore-t-il, tout en regrettant que le matériel électoral soit arrivé à bord d'une « voiture louée ». Une situation qu'il juge inacceptable.

A M'vuni, la situation était presque calme, dans le bureau Mvuni 1 qui a ouvert ses portes dès 08h00. Un incident a entaché le bon déroulement du scrutin toutefois. Ahmed Ali Mwigni, mandataire du



Matériel électoral acheminé tardivement.

parti Juwa, reproche au président du bureau de vote M'vuni 1 de « cacher quatre paquets de bulletins de vote ». Une accusation grave qui a provoqué quelques échanges houleux. Le président du bureau de vote à lui dénoncé des manœuvres pour perturber le processus électoral. En pareille situation, les mandataires ont la possibilité de saisir les autorités compétentes par courrier. À noter que sur les lieux, une forte présence de gendarmes et de militaires a été observée, suscitant l'inquiétude des habitants rencontrés.

Même son de cloche à Ikoni. A l'entrée de la ville, des militaires

contrôlaient les allées et venues avec obligation pour les automobilistes de présenter un laissez-passer. Jusqu'en milieu de journée, aucun incident n'a été déploré. Dans les autres villes avoisinantes comme Mde et Mkazi, le scrutin s'est déroulé dans le calme, et ceux malgré les quelques retards. Une faible participation a été constatée dans quelques bureaux de vote à Ngazidja contrairement aux années précédentes, même si la Ceni se réjouit elle, d'un « taux de participation de 60% » sur l'ensemble du territoire.

Andjouza Abouheir

UNION DES COMORES

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat



GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



جمهورية القمر المتحدة
الوحدة - التضامن - التنمية
وزارة الزراعة والصيد والبيئة
والسياحة والحرف اليدوية

Projet d'Urgence d'Appui à la Production Agricole (AEFPF-Comores)

CELLULE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 590015 5017604 / Projet n°: P-KM-A00-002

Avis d'Appel d'offres international

IAS N° : AOI/BIENS/08/2023/ AEFPP/INRAPE-DNE

Acheteur : Ministère de l'Agriculture, de la Pêche de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat

Projet : Projet d'Urgence d'Appui à la Production Agricole (AEFPF-Comores)

Intitulé du Marché : Acquisition des matériels de laboratoire vétérinaires plus surveillances des maladies aviaires

Pays : Union des Comores

Don N° : 590015 5017604

Méthode de passation de marché : Appel d'Offre international

AOI N° : AON/BIENS/08/2023/ AEFPP/INRAPE-DNE

Émis le : Le 15 janvier 2024

1. Le gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Africain de Développement (BAD) ci-après dénommée la Banque pour financer le Projet d'Urgence d'Appui à la production agricole aux Comores et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché « Acquisition des matériels de laboratoire vétérinaires plus surveillances des maladies aviaires ». Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par Lettre de crédit.

2. Le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat sollicite des

offres sous pli fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'Acquisition des matériels de laboratoire vétérinaires plus surveillances des maladies aviaires.

Lieu de livraison

* Institut National des Recherches pour l'Agriculture, la pêche et l'environnement ;
* Direction Nationale de l'Elevage.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'offres (AOI) ouvert telle que définie dans le Cadre de Passation des Marchés de la Banque2 octobre 2015 du Cadre de passation des marchés applicable conformément à l'accord juridique et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès des bureaux du Projet d'Urgence d'Appui à la Production agricole (AEFPF-Comores) Courriel: aefppcomoresbad@gmail.com/ rpmaefpp.comoresbad@gmail.com/Nadjib.cnaefppcomores.b ad@gmail.com, Téléphone : (+269) 733 12 81/(+269)345 34 69 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Projet AEFPP : sis à la Direction Générale des Ressources Halieutiques - Union des Comores ; durant les heures de travail du lundi au vendredi de 8h 30mn à 16h 30m.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être obtenu par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une

demande écrite à l'adresse ci-dessous.

6. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous du Projet AEFPP-COMORES sis à la Direction Générale des Ressources Halieutiques - Union des Comores ; au plus tard le 5 mars 2024 à 14h 00mn heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous du Projet AEFPP-COMORES sis à la Direction Générale des Ressources Halieutiques Moroni - Union des Comores 5 mars 2024 à 14h 30mn heure locale

7. Les offres doivent être accompagnées d'une déclaration de garantie de soumission.

8. Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : A l'attention du Coordonnateur National du Projet (AEFPF-Comores)

Cellule d'Exécution du Projet (CEP)

Bureau : sis à la Direction Générale des Ressources Halieutiques

Moroni - Union des Comores

Téléphone fixe : (+269) 773 12 81

Mobile : (+269) 345 34 69